

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 27 novembre 2009

**Service instructeur**  
Langue et Culture régionales

N° CP-2009-15-8-4

**Service consulté**

**PROGRAMME E758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
CONCOURS DE REPORTAGES AUDIO-VISUELS FAVORISANT UNE  
TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE DE LA LANGUE ET DE LA  
CULTURE ALSACIENNES  
ANNEE 2009/2010**

Résumé : *La Commission Permanente du 25 septembre 2009 a validé l'attribution d'une subvention de 100 € aux établissements scolaires qui se seront portés candidats à l'issue de la clôture des inscriptions au concours. Close au 31 octobre 2009, la liste des établissements bénéficiaires est jointe en annexe au rapport. Ces subventions seront mandatées pour les seuls établissements qui auront transmis un DVD conforme au règlement du concours.*

*Ce projet est financé dans le cadre de la dotation de la mission L.C.R.*

Conformément au rapport et à la délibération de la Commission Permanente du 25 septembre 2009 relatifs au concours de reportages audio-visuels, vous trouverez en annexe la liste des établissements scolaires susceptibles de bénéficier d'une subvention de 100 € au titre des frais occasionnés aux candidats (école ou collège) inscrits au 31 octobre 2009. Ces aides seront mandatées aux établissements qui auront transmis, en temps utile, un DVD conforme au règlement du concours.

Les dépenses seront imputées sur le programme E758, chapitre 65, fonction 28, nature 65737, opération 2009/E758/9999 du budget départemental pour un montant global de 300 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 27 NOVEMBRE 2009

**Actions LCR**

**PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04734	<b>COLLEGE BERLIOZ - COLMAR</b> CONCOURS DE REPORTAGES AUDIO-VISUELS	100,00
LCR04735	<b>COLLEGE D'OTTMARSHEIM</b> CONCOURS DE REPORTAGES AUDIO-VISUELS	100,00
LCR04733	<b>COLLEGE FREDERIC HARTMANN - MUNSTER</b> CONCOURS DE REPORTAGES AUDIO-VISUELS	100,00
Total		300,00